

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11319**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences, technologie, santé, mention biologie agronomie santé, spécialité sciences cellulaires et moléculaires du vivant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 128f Droit des produits alimentaires ; Normes industrielles, 331n Etude et recherche médicale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de cette spécialité du Master 'Biologie-Agronomie-Santé' est un généraliste des 'Sciences Cellulaires et Moléculaires du Vivant' (SCMV) capable de s'intégrer dans des secteurs d'activité variés, tant au plan statutaire (privé, institutionnel) que de la nature de l'activité et des prestations réalisées (production et analyse, qualité et sécurité, développement, commercialisation, communication et information scientifique, enseignement ...).

Dans le domaine des technologies avancées, la recherche et le développement sont pluridisciplinaires et requièrent, de plus en plus, une dynamique d'interaction des structures et des secteurs sur le plan du partage des moyens (financements de programmes et d'équipements) et des compétences. Dans ce contexte, le diplômé aura pour mission de mettre en oeuvre, adapter, utiliser, faire évoluer et valoriser des procédés et méthodes fondés sur les connaissances des niveaux cellulaire et moléculaire du vivant.

Dans le secteur industriel de production de réactifs et de matériels et équipements de laboratoires, le diplômé pourra exercer des fonctions d'ingénieur technico-commercial.

Dans le secteur pharmaceutique, il participe au développement pré clinique et clinique de composés destinés à améliorer la santé humaine et animale et cela dans un contexte éthique, réglementaire spécifique lié aux enregistrements et à la mise sur le marché des produits de santé au sein d'équipes pluridisciplinaires (chimistes, médecins, pharmacologues, toxicologues, épidémiologistes ...).

Dans le secteur des médias, celui de la communication et de l'information scientifique, de l'éducation et de la culture scientifique, il peut être journaliste spécialisé, chargé de communication, responsable d'animation scientifique au sein de sites culturels dédiés ...

Le diplômé pourra enseigner, dans le secteur de l'enseignement secondaire et supérieur, général ou technologique (Prépas, BTS, DUT...)

Une formation doctorale permettra au diplômé d'envisager une carrière de chercheur ou d'ingénieur de recherche dans les secteurs institutionnel et industriel, ou une carrière d'enseignant-chercheur universitaire ou hospitalo-universitaire.

Ces compétences s'appuient sur la maîtrise et la mobilisation des concepts de biologie cellulaire et moléculaire, biochimie, génétique, génomique et/ou toxicologie.

Le diplômé sera capable de:

- résoudre des problèmes scientifiques et techniques par la mise en oeuvre d'une démarche expérimentale cohérente et appropriée, combinant différentes techniques préparatives et analytiques,

- s'inscrire dans le cadre des démarches Qualités et des "bonnes pratiques",
- travailler en mode projet au sein d'équipes pluridisciplinaires aux enjeux différenciés,
- présenter des arguments techniques et scientifiques et convaincre,
- élaborer des rapports, notes de synthèse et présenter des résultats,
- pratiquer l'anglais.

L'étudiant de la spécialité SCMV souhaitant s'orienter vers des aspects liés à la recherche pharmaceutique saura également :

- appréhender l'environnement et le marché du secteur de l'innovation thérapeutique,
- appréhender les contraintes économiques de son entreprise d'appartenance,
- mettre en oeuvre les méthodes d'études pré-cliniques et cliniques,
- appréhender l'organisation des différents systèmes de santé (européen et internationaux),
- effectuer une veille documentaire et réglementaire,
- inscrire son action dans le cadre des contraintes liées à la réglementation de la propriété industrielle et de la mise sur le marché de médicaments et de produits de santé.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon la nature de l'activité et des prestations de sa structure d'appartenance, le diplômé exerce principalement les fonctions d'ingénieur d'études ou d'ingénieur d'études & développement en biotechnologie. Une poursuite d'études en doctorat permettra également au diplômé d'exercer des fonctions d'ingénieur ou chargé de recherche. Les secteurs d'activité concernés sont :

- l'Industrie du médicament et des produits de santé : industrie pharmaceutique, prestataires de services divers de l'industrie pharmaceutique (CRO), PME/PMI de production de molécules d'origine biologiques et biotechnologiques, industrie cosmétique...
- l'industrie agroalimentaire, de nutrition et santé animale, de sécurité sanitaire et environnementale.
- les établissements publics de recherche : universités, CNRS, INRA, INSERM, ORSTOM, IFREMER....

- les structures prestataires de services, publiques, privées ou mixtes : Police Scientifique, AFSSA, EUROFINs, BIOPREDIC....

Les autres activités accessibles aux détenteurs du diplôme sont :

- Cadre commercial dans les secteurs de la vente d'équipement et de réactifs de laboratoires,
- Métiers de la formation,
- Métiers de l'animation culturelle et technique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

D1407 : Relation technico-commerciale

K2107 : Enseignement général du second degré

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation :

La spécialité SCMV est ouverte aux étudiants de Sciences, Agronomie et santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie). L'accès en première année est autorisé :

- Aux étudiants titulaires d'une licence STS mention Biologie ou diplôme équivalent.
- Aux étudiants des secteurs santé effectuant leur deuxième cycle d'étude de santé.
- Aux étudiants de deuxième année des écoles d'agronomie, en particulier Agrocampus Ouest.

Du fait des obligations propres à ces différents cursus, des parcours adaptés (volume horaire, organisation pratique) sont proposés aux étudiants de chacune de ces trois origines.

L'accès en seconde année est ouvert aux titulaires des 60 premiers crédits (semestres 1 + 2) d'un Master correspondant à la spécialité choisie ou d'un diplôme jugé équivalent, après avis de l'équipe pédagogique de la spécialité (examen des dossiers et éventuellement entretien).

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité SCMV constitue une offre intégrée à finalité recherche et professionnelle et organisée sur quatre semestres de 30 ECTS chacun. L'enseignement des UE des semestres 1 et 2 comporte des cours, des TD et des TP. Les UE du semestre 3 sont enseignées sous forme de cours et de conférences. La formation comporte également deux stages de formation par la recherche : un stage de 2 mois au cours du second semestre et un stage de 5 mois au cours du quatrième semestre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Commission pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Commission pédagogique
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition du jury votée par l'Université Rennes1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 à 70% des diplômés de la spécialité SCMV poursuivent leurs études en doctorat. Les autres sont en emploi dans l'industrie pharmaceutique ou ont repris leurs études de santé (internes des professions de santé). Trois mois après l'obtention du diplôme, moins de 10% des diplômés sont en recherche d'emploi.

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise).

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

<http://etudes.univ-rennes1.fr/master-scmv>

<http://www.sve.univ-rennes1.fr/>

<http://www.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

UFR SVE Sciences de la vie et de l'environnement

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université de Rennes 1

2, rue du Thabor CS 4651035065 Rennes Cedex Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SVE

Sciences de la vie et de l'environnement

Campus de Beaulieu

263 avenue Général Leclerc - 35042 Rennes cedex

Historique de la certification :

La spécialité SCMV a été créée en septembre 2008 par fusion de trois spécialités de l'offre de formation précédente « Génomique fonctionnelle et santé », « Ingénierie des protéines » et « Innovation thérapeutique et développement des médicaments ». Une évolution notable de la spécialité en 2012 sera l'ouverture aux étudiants en formation d'ingénieurs agronomes.